



CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2019

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuves d'admission

ÉPREUVE PORTANT SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

L'épreuve se compose de quatre questions faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme. Chaque candidat peut traiter ces questions dans l'ordre de son choix.

(durée 2 heures – coefficient 3)

1. **Les commissions parlementaires** *(5 points)*
2. **La libre administration des collectivités territoriales** *(5 points)*
3. **Le parlementaire européen** *(5 points)*
4. **Les relations entre le Président de la République et le Parlement** *(5 points)*